



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 61580

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur la situation catastrophique des retraités non salariés de l'agriculture. Ils se trouvent les plus mal lotis du système social français, n'étant pas concernés par la revalorisation du minimum vieillesse de 25 %, jusqu'en 2012, par le décret du 28 avril 2009. C'est un décrochage, voire une reculade incompréhensible, portant atteinte à la dignité des personnes concernées, qui, par devoir citoyen, après avoir tant peiné, donné du temps de leur vie à la prospérité nationale, se retrouvent à la retraite, abandonnées et des plus misérables. Il lui demande d'entendre cet appel de détresse et, avec le Gouvernement, de trouver les moyens nécessaires afin de réparer cette injustice.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61580

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9871

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)